

HONORAIRES MISE EN LOCATION

HONORAIRES GESTION

POUR LE BAILLEUR
1 MOIS DE LOYER TTC

**7.8% HT DE LA TOTALITÉ
DES SOMMES ENCAISSÉES
AU TITRE DE LA GESTION
DU BIEN**

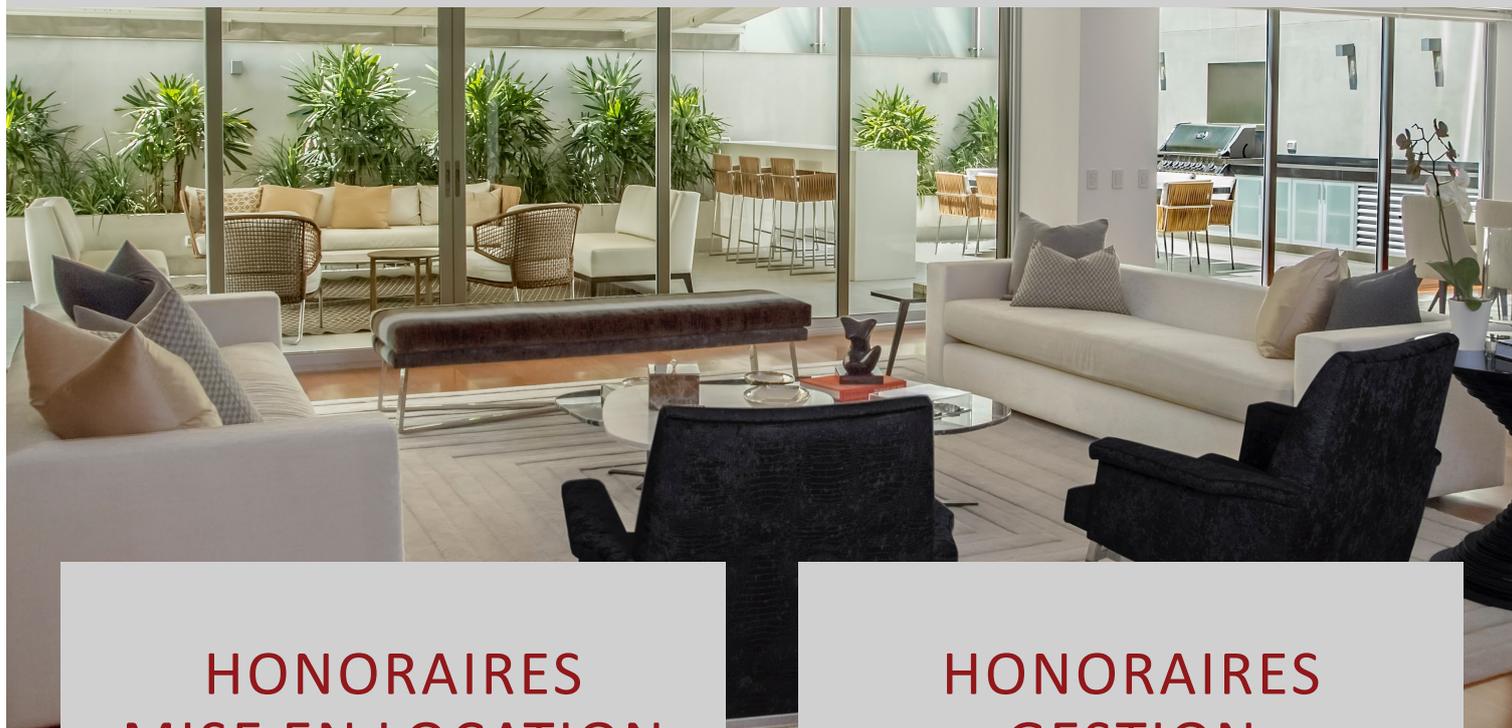
POUR LE LOCATAIRE
8€/M² SURFACE HABITABLE
pour la formation du dossier, la visite,
la rédaction et signature du bail

(loyers nets, provisions pour charges,
sommes mises par convention à la charge
du locataire, charges récupérables, taxe
d'enlèvement des ordures ménagères)

3€/M² SURFACE HABITABLE
pour la réalisation de l'état des lieux



LOCATION MEUBLÉE



HONORAIRES MISE EN LOCATION

HONORAIRES GESTION

POUR LE BAILLEUR
1 MOIS DE LOYER TTC

**9% HT DE LA TOTALITÉ
DES SOMMES ENCAISSÉES
AU TITRE DE LA GESTION
DU BIEN**

POUR LE LOCATAIRE
8€/M² SURFACE HABITABLE
pour la formation du dossier, la visite,
la rédaction et signature du bail

(loyers nets, provisions pour charges,
sommes mises par convention à la charge
du locataire, charges récupérables, taxe
d'enlèvement des ordures ménagères)

3€/M² SURFACE HABITABLE
pour la réalisation de l'état des lieux



21 rue ruisseau des noirs - 97400 Saint-Denis. SARL au capital de 7 500 € / APE 6831Z / RCS 508 591 567 / Cartes professionnelles transactions & Gestion N° CPI 9741 2016 000 006 667 délivrée par la CCI de Saint Denis de la Réunion / Garanties financières auprès de la CEGC 16 Rue Hoche, Tour Kupka B, TSA 39 999, 92919 LA DEFENSE, pour un montant de 110 000 € avec réception de fonds en Transactions, et 230 000€ pour l'activité Gestion. Adhérent au SNPI.



HONORAIRES MISE EN LOCATION

DES LOCATIONS EXCLUES DU
CHAMP D'APPLICATION DE
LA LOI DU 6 JUILLET 1989

POUR LE BAILLEUR

Rédaction du bail et signature
par un notaire :

Honoraires du notaire :

environ 1.1 x le loyer mensuel
selon le barème de l'étude notariale

POUR LE LOCATAIRE

Visite, formation du dossier :

33.33 % de deux mois de loyer mensuel CC TTC

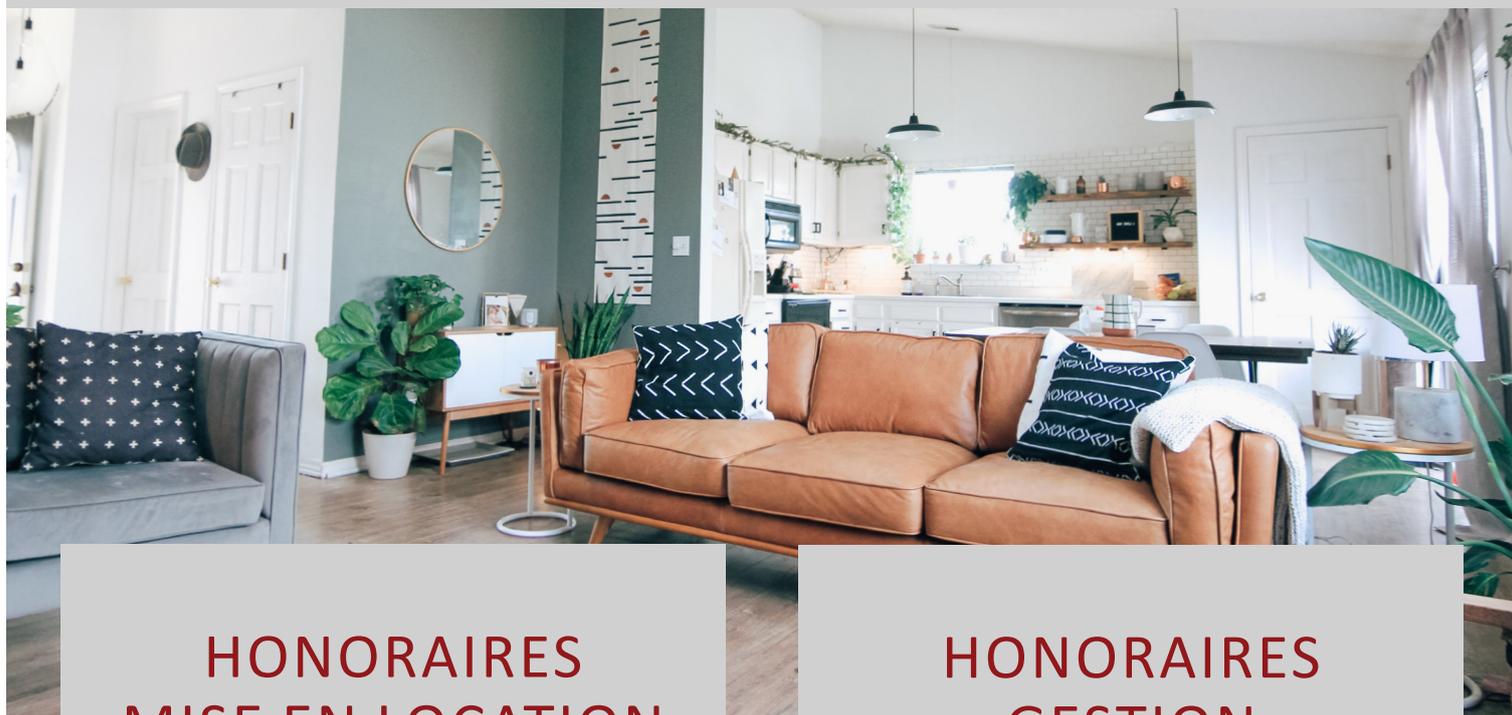
Etat des lieux d'entrée :

50% de deux mois de loyer mensuel CC TTC

HONORAIRES GESTION

**7.8% HT DE LA TOTALITÉ
DES SOMMES ENCAISSÉES
AU TITRE DE LA GESTION
DU BIEN**

(loyers nets, provisions pour charges,
sommes mises par convention à la charge
du locataire, charges récupérables, taxe
d'enlèvement des ordures ménagères)



HONORAIRES MISE EN LOCATION

HONORAIRES GESTION

BAILLEUR :

1 MOIS DE LOYER

pour la formation du dossier, la visite
la rédaction du bail, l'état des lieux d'entrée
et la négociation

LOCATAIRE :

8€/M² SURFACE HABITABLE

pour la formation du dossier, la visite
et la rédaction du bail

3€/M² SURFACE HABITABLE

pour la réalisation de l'état des lieux

14% HT DE LA TOTALITÉ DES SOMMES ENCAISSÉES AU TITRE DE LA GESTION DU BIEN

(loyers nets, provisions pour charges,
sommes mises par convention à la charge
du locataire, charges récupérables, taxe
d'enlèvement des ordures ménagères)

